RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Paris Chess Youth League Paris 15e – Dimanche 8 nov 2026

Homologué F.F.E. et F.I.D.E. sous le N° : 74103

PRÉAMBULE

Paris Chess Youth League organise des tournois d'échecs hebdomadaires pour enfants à Paris. Le présent règlement fixe les conditions de participation, le déroulement sportif, et les règles de bonne conduite attendues des participants et de leurs accompagnants.Il est homologué F.F.E. et F.I.D.E. pour le classement rapide (Déc 2026) et se déroule conformément aux règles du Jeu de la FIDE en vigueur, ainsi qu'aux règlements de la Fédération Française des Échecs. Le tournoi est ouvert aux joueurs disposant d'une licence FFE valide (A ou B) et dont le classement Elo rapide (FFE ou FIDE) est **strictement inférieur à 2200**.

Article 1 - DÉROULEMENT DU TOURNOI

A) Rondes – Cadence

Le tournoi se dispute en **6 rondes**. La cadence est de **10 minutes + 1 secondes par coup** dès le premier coup, par joueur.

Il s'agit d'un tournoi de parties rapides au sens des règles FIDE.

B) Lieu

Le Carré Vaugirard by Ora Events, 255 rue de Vaugirard 75015 Paris

C) Accueil des participants

- Pointage : 14h00
- Première ronde : 14h30
- Remise des prix : vers 17h15

Tout joueur non pointé à 14h15 pourra être apparié à partir de la ronde 2, à la discrétion de l'arbitre.

D) Règles du Jeu

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE en vigueur pour les parties rapides.

- Un coup illégal achevé entraîne une pénalité de 1 minute conformément aux règles FIDE des parties rapides. La seconde irrégularité entraîne la perte de la partie.
- L'utilisation d'un téléphone portable ou de tout appareil électronique non autorisé dans l'aire de jeu entraîne la perte immédiate de la partie.
- Tout comportement perturbateur pourra être sanctionné par l'arbitre.

Les décisions de l'arbitre sont sans appel.

Article 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENT

A) Mode

Les appariements sont réalisés par logiciel PAPI.

B) Système

Le tournoi se joue au **Système Suisse**.

C) Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre total de points obtenus : Gain : 1 point Nulle : ½ point Perte : 0 point

En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués dans l'ordre :

1. Buchholz
2. Nombre de victoires
3. Performance

Article 3 - FORFAITS

Tout joueur absent lors d'une ronde sans en avoir informé l'arbitre pourra être déclaré forfait. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Tout retard supérieur au temps réglementaire de la cadence entraîne la perte de la partie.

Article 4 – PRIX

Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses consistent exclusivement en coupes et médailles

Seront récompensés :

- Les 5 premiers du classement général
- Le 2 meilleurs U10
- La meilleure féminine
- Une récompense pour tous les participants

En cas d'égalité pour un prix, le départage du classement général fera foi.

Article 5 - DROITS D'INSCRIPTION

- Prix unique 35 €

Article 6 – ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré par **Chellili Bachir OPEN 2**

L'arbitre veille au respect des règles FIDE et du présent règlement. Ses décisions sont souveraines.

Article 7 – DROIT A L'IMAGE

Du seul fait de son inscription, chaque participant (ou son représentant légal) consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, image, enregistrement sonore ou vidéo, résultats et contenu des parties pour publication sur tout support de communication du club d'échecs Paris Chess Youth Leagu sans limitation de durée et sans contrepartie.

CONCLUSION

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

L'arbitre Bachir Chellili L'organisateur Edgar Simiu

Internal